

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE –BIAT-

Siège Social :70/72, Avenue Habib Bourguiba BP 520-1080 Tunis

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2012.

LIBELLES	TROISIEME TRIMESTRE 2012	TROISIEME TRIMESTRE 2011	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2012 AU 30/09/2012	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2011 AU 30/09/2011	31/12/2011
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	124 607 598,418	120 350 818,525	374 307 634,176	349 077 791,446	470 111 696,147
* Intérêts	79 970 104,829	80 241 828,522	236 601 496,633	236 871 914,029	314 554 129,351
* Commissions en produits	19 938 888,406	18 050 175,435	60 273 889,729	51 099 496,980	71 585 639,978
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	24 698 605,184	22 058 814,568	77 432 247,814	61 106 380,437	83 971 926,818
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	32 022 964,486	33 340 993,358	93 544 851,643	99 266 116,620	130 976 305,258
* Intérêts encourus	30 893 710,719	32 337 163,799	90 650 102,095	96 981 761,937	127 821 332,251
* Commissions encourues	1 129 253,767	1 003 829,559	2 894 749,548	2 284 354,683	3 154 973,007
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	92 584 633,932	87 009 825,167	280 762 782,533	249 811 674,826	339 135 390,889
4- Autres produits d'exploitation	1 036 235,953	914 683,612	2 787 779,895	2 733 078,508	3 760 294,524
5- Charges opératoires, dont:	53 498 057,509	46 999 885,832	160 004 164,445	137 842 878,925	198 721 321,694
* Frais de personnel	36 993 218,556	32 747 630,883	110 691 498,522	97 410 995,295	142 408 224,718
* charges générales d'exploitation	10 955 655,064	10 640 801,498	32 810 465,147	29 740 185,725	41 350 188,432
6- Structure du portefeuille :	-	-	929 157 740,002	868 187 715,895	855 644 450,318
* Portefeuille-titres commercial	-	-	675 666 429,276	626 123 073,276	615 119 570,868
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	253 491 310,725	242 064 642,619	240 524 879,450
7- Encours des crédits	-	-	5 599 951 004,348	4 989 248 190,175	5 182 244 496,402
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	6 157 301 285,373	5 930 301 148,745	5 759 638 851,691
* Dépôts à vue	-	-	2 995 632 264,531	2 890 844 553,098	2 714 392 730,125
* Dépôts d'épargne	-	-	1 508 108 375,140	1 329 000 240,443	1 393 623 370,613
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	116 210 417,881	136 663 013,168	125 492 558,659
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	26 352 778,188	42 099 142,900	33 550 498,549
* Ressources spéciales	-	-	89 857 639,693	94 563 870,267	91 942 060,110
10- Capitaux propres	-	-	485 412 972,752	470 942 778,223	485 169 562,309

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/09/2012

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au troisième trimestre de l'année 2012.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2012 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-09-2012 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-09-2012 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2012 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 30-09-2012.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au troisième trimestre 2012. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2012 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de septembre 2012. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/09/2012.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 30/09/2012 à 374 308 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 30/09/2012 à 93 545 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2011 et au 30/09/2012 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2011 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 29/06/2012.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du troisième trimestre 2011 et du troisième trimestre 2012 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

NOTE EXPLICATIVE SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2012

La BIAT a clôturé les neuf premiers mois 2012 avec les résultats suivants :

- ⇒ Des encours de crédits de 5600,0 MD, en progression de 12,2% par rapport à fin septembre 2011 ;
- ⇒ Des encours de dépôts de 6157,3 MD, en accroissement de 3,8%, avec des dépôts d'épargne évoluant à 13,5% ;
- ⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 374,3 MD, en augmentation de 7,2% ;
- ⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 93,5 MD, en retrait de 5,8%, grâce notamment à la baisse du TMM et à l'amélioration de la structure des dépôts ;
- ⇒ Un PNB de 280,8 MD, en accroissement de 12,4% ;
- ⇒ Des charges opératoires de 160,0 MD, évoluant à 16,1%.

La BIAT a poursuivi durant les neuf premiers mois de l'année 2012 sa stratégie d'extension du réseau qui s'est enrichi de cinq nouvelles agences : Bab Bnet, Les Jardins d'EIMenzah, Gafsa, Sidi Hassine et Bizerte Corniche, portant ainsi son réseau à 153 points de vente.